



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2023

### 1) Vérification des présences, des procurations et des droits de vote. Nomination d'un Président et Secrétaire de l'assemblée

	<u>Quotités</u>	<u>Propriétaires</u>
Total Copropriété :	20000,00	136
Présents :	9565,00	56
Procurations :	4460,00	25
Absents :	5975,00	55
<b><u>Total Quorum :</u></b>	<b><u>14025,00</u></b>	<b><u>81</u></b>
	<b><u>70,13%</u></b>	<b><u>59,56%</u></b>

Le double quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le détail de l'ensemble des votes de la présente assemblée générale sera annexé au présent PV.

Mr I ..... est nommé président de séance à l'unanimité des voix.

Le syndic IGS est nommé secrétaire et assure la rédaction du PV

- **Décision : POUR à 100 %**

### 2) Rapport du conseil de copropriété

Le conseil de copropriété fait son rapport à l'assemblée de vive voix.

### 3) Comptabilité :

#### a. Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes a envoyé son rapport au syndic la veille de l'AG.

Ce rapport a été diffusé par mail aux propriétaires ayant une adresse mail.

Ce dernier, au vu des différents manquements décelés dans la comptabilité de TREVI et faute de documents explicatifs suffisants, ne recommande pas l'approbation des comptes.

b. Approbation de la répartition des charges du 01-01-2020 au 31-12-2020 et du bilan au 31-12-2020  
(majorité absolue)

- **Décision : CONTRE à 98,94 %**

Les copropriétaires s'engagent, à l'unanimité, à continuer de payer leurs appels de provisions et leurs décomptes jusqu'à ce que la situation soit régularisée.

Approbation de la répartition des charges du 01-01-2021 au 31-12-2021 et du bilan au 31-12-2021  
(majorité absolue)

- **Décision : CONTRE à 98,94 %**

Les copropriétaires s'engagent, à l'unanimité, à continuer de payer leurs appels de provisions et leurs décomptes jusqu'à ce que la situation soit régularisée.

c. Comptabilité 2022 – Information sur la problématique de facturation de Vivaqua

Le syndic explique à l'assemblée que de son côté, le décompte est prêt. Un exemple de décompte a été envoyé au conseil de copropriété pour le démontrer.

Par contre, suite à une modification de programme comptable chez VIVAQUA, ces derniers sont dans l'incapacité de fournir la facture de consommation d'eau de l'immeuble avant mai/juin 2023 au plus tôt.

Cela induit un problème majeur dans l'établissement des décomptes de consommation ISTA car sans factures d'eau, ISTA ne sait pas établir ses décomptes.

Après discussion avec le conseil de copropriété, deux solutions étaient possibles.

La première étant d'envoyer les décomptes sans les factures de Vivaqua et donc sans la régularisation d'eau et de chauffage d'ISTA.

La seconde option étant d'attendre d'avoir les factures de Vivaqua afin de pouvoir fournir un décompte complet avec la régularisation d'eau et de chauffage d'ISTA.

Il a été décidé, avec le conseil de copropriété, qu'il était préférable de fournir un décompte



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**  
Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

complet, quitte à convoquer une AGE par la suite ayant pour seul but d'approuver les comptes 2022.

4) Décharges pour la période du 01-01-2022 au 31-12-2022 :

a. au conseil de copropriété (majorité absolue)

Le conseil de copropriété était composé de Mme Alfayate, Mr Hubert, Mr Masson et Mr Hanoune

Approbation de la décharge à Mme

- **Décision : POUR à 96,23 %**

Approbation de la décharge à Mr

- **Décision : POUR à 96,23 %**

Approbation de la décharge à Mr

- **Décision : POUR à 96,23 %**

Approbation de la décharge à Mr

- **Décision : POUR à 96,23 %**

b. au commissaire aux comptes (majorité absolue)

Approbation de la décharge au bureau d'expertise Moreau pour sa mission concernant les exercices 2020 et 2021

- **Décision : POUR à 88,64 %**



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

c. Au syndic (majorité absolue)

Approbation de la décharge au syndic TREVI/OP

- **Décision : CONTRE à 97,76 %**

Approbation de la décharge au syndic IGS – IPI 502.087

- **Décision : CONTRE à 96,02 %**

La décharge n'est pas donnée à IGS uniquement en raison de l'impossibilité de présenter les comptes 2022 (voir point 3.c). Décharge sera donné à IGS lors d'une prochaine AG lorsque les comptes 2022 auront pu être envoyés.

5) Travaux à réaliser :

a. Remplacement de la parlophonie et rénovation de la conciergerie – Information

Le syndic et le CC donnent quelques mots d'explication sur ces deux dossiers votés en octobre 2022.

L'installation de la parlophonie se terminait aujourd'hui dans l'entrée 23, sachant qu'elle était déjà réalisée dans les 2 semaines précédentes pour l'entrée 19 et 21.

Certains réglages seront sans doute encore nécessaires mais dans l'ensemble la nouvelle installation donne satisfaction.

Concernant la rénovation de la conciergerie, il a fallu un peu de temps pour obtenir les offres actualisées des entreprises au bout du délai de 4 mois de contestation du PV qui prenait fin à la mi-février 2023.

Le CC va valider son choix d'entrepreneur dans les prochains jours et la commande sera signée par le syndic.



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
**LES FRANCS**  
Rue de la Jonchaie 19-23  
**B-1040 BRUXELLES**  
BCE : 0850.141.553

b. Rénovation des abords – Information sur le chantier en cours

L'architecte est présent en séance pour faire le point sur la fin du chantier et répondre aux éventuelles questions.

c. Rénovation et isolation des toitures (majorité des 2/3)

L'architecte est présent en séance pour expliquer ce projet et en communiquer le budget actualisé. Approbation de la réalisation de ces travaux pour un budget de 600.000,00 euros TTC (honoraires de l'architecte compris) et du mandat au CC pour valider le choix de la société qui réalisera les travaux.

Ces travaux seront financés par le fonds de réserve et débiteront au plus vite.

- **Décision : POUR à 96,27 %**

d. Réfection de bétons des parkings (majorité des 2/3)

L'architecte est présent en séance pour expliquer ce projet et en communiquer le budget actualisé. Approbation de la réalisation de ces travaux pour un budget de 250.000,00 euros TTC (honoraires de l'architecte compris) et du mandat au CC pour valider le choix de la société qui réalisera les travaux.

Ces travaux seront financés par le fonds de réserve et débiteront après les travaux de toiture, quand le fonds de réserve sera suffisamment alimenté.

- **Décision : POUR à 97,49 %**

e. Cogénération – Accord sur le fait de convertir les travaux d'aménagement initialement proposés en argent cash (majorité absolue)

- **Décision : POUR à 98,79 %**



**IGS**

**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

f. Sécurisation - Installation d'un système de badge sur les portes d'accès de l'immeuble et des parkings (majorité des 2/3)

Une offre a été demandé par Mr D'Elia à la société TD-TECH, qui s'est chargée de l'installation de la nouvelle parlophonie et qui s'est aussi avérée être de loin la moins chère.

Mr D'Elia donne quelques mots d'explication sur le principe d'installation à l'assemblée générale et répond aux différentes questions.

Le coût de ces travaux reviendrait à 6.400,00 euros TTC pour l'installation du système sur les 3 portes d'entrée et de la porte de garage.

Ce montant comprend également le fait de fournir, à frais communs, un badge par lot.

(A noter que le coût individuel d'un badge complémentaire serait de 7,00 euros HTVA. Chaque occupant sera amené à faire part au syndic du nombre de badges complémentaires qu'il souhaite obtenir).

Ces travaux seront financés par le fonds de réserve.

- **Décision : POUR à 78,67 %**

g. Réparation des fissures en façade (majorité des 2/3)

Suite à des problèmes d'infiltration en façades, le syndic a envoyé une équipe de cordistes réparer les zones les plus touchées.

Cependant, un travail plus complet est nécessaire pour minimiser les zones problématiques.

Ce travail devrait être réalisé par cordistes et représente plusieurs jours de travail pour un budget de 25.000,00 euros.

Ces travaux seront financés par le fonds de réserve.

- **Décision : POUR à 96,15 %**



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
**LES FRANCS**  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

h. Installation de panneaux photovoltaïques – accord de principe sous réserve d’offres à présenter lors de la prochaine AG et de la réalisation des travaux de toiture (majorité des 4/5)

- **Décision : POUR à 96,58 %**

i. Dépôt d’encombrants - Installation de caméras de vidéosurveillance – accord de principe sous réserve d’offres à présenter lors de la prochaine AG (majorité des 2/3)

- **Décision : POUR à 50,97 %**

**Le point n’atteignant pas la majorité des 2/3, le principe est refusé.**

6) Approbation du budget du 01-01-2023 au 31-12-2023 (majorité absolue)

Les charges courantes de l’exercice 2022 se sont élevées à 230.000,00 euros (hors consommation d’eau)

Sur cette base, mais également en tenant compte des informations suivantes :

- Facturation estimative de l’eau de 22.000,00 euros sur base de l’exercice précédent
- Facturation de régularisation de gaz suite à l’ouverture du nouveau compteur pour la chaufferie

Le syndic suggère un budget de 320.000,00 euros.

Ce montant déterminera les appels de provisions des prochains trimestres.

- **Décision : POUR à 97,50 %**

7) Etat du fonds de roulement et alimentation du fonds de réserve (majorité absolue)

Le montant du fonds de roulement s’élève à 28.956,94 euros

Pour garantir une gestion saine, la règle dit que le fonds de roulement doit être équivalent à 4/12èmes du budget. Le fonds de roulement devrait donc être d’environ 100.000,00 euros.

Approbation d’une augmentation du fonds de roulement de 70.000,00 euros.

- **Décision : POUR à 92,84 %**

Le montant du fonds de réserve à ce jour est de 703.823,22 euros.

Cependant, environ 330.000,00 euros devront encore être prélevés pour le solde des travaux des abords, ce qui laissera un fonds de réserve disponible d'environ 373.000,00 euros

Le syndic et le CC suggèrent d'augmenter l'alimentation du fonds de réserve afin de pouvoir financer les phases 2 et 3 des travaux en fonds propre.

En passant l'alimentation du fonds de réserve de 50.000,00 euros par trimestre à 75.000,00 euros, cela permettra à l'ACP de rajouter 300.000,00 euros par an et d'arriver en deux ans au budget nécessaire pour la réalisation des phases 2 et 3.

Approbation d'une alimentation du fonds de réserve de 75.000,00 euros par trimestre jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire

- **Décision : POUR à 93,92 %**

8) Etat des procédures judiciaires/contentieux en cours

A ce jour, il n'y a aucune procédure en cours à la connaissance du syndic.

9) Evaluation des contrats fournisseurs.

a. Listing des contrats et intervenants

Ascenseur	KONE
Contrôle périodique ascenseur	ATK
Electricité	Engie
Gaz	Total Energies
Syndic	Immo Gestion Syndic



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

Chauffage	Gezel (sous garantie)
Assurance incendie	Allianz
Assurance PJ	ARAG
Porte de garage	All Access
Nettoyage	Clean and Co
Protection incendie	Ansul
Curage des égouts	Hydrojet
Compteurs eau et chauffage	ISTA
Traitement des ordures	Bruxelles Propreté
Jardins	NVR Jardins
Adoucisseur	Eurodynamics

b. Mandat au conseil de copropriété pour changer les contrats en cours d'exercice pour peu que cela soit dans l'intérêt de la copropriété (majorité des 2/3)

- **Décision : POUR à 93,89 %**

10) Nominations :

a. du conseil de copropriété (majorité absolue)

Approbation de la nomination de Mme ,                      comme membre du conseil de copropriété jusqu'à la prochaine AGO.

- **Décision : POUR à 100 %**



**IGS**

**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

Approbation de la candidature de Mme T  
la prochaine AGO.

comme membre du conseil de copropriété jusqu'à

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mr  
prochaine AGO.

comme membre du conseil de copropriété jusqu'à la

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mr  
prochaine AGO.

1 comme membre du conseil de copropriété jusqu'à la

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mr  
la prochaine AGO.

comme membre du conseil de copropriété jusqu'à

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mr de C  
jusqu'à la prochaine AGO.

comme membre du conseil de copropriété

- **Décision : POUR à 100 %**



**IGS**  
**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
**LES FRANCS**  
Rue de la Jonchaie 19-23  
**B-1040 BRUXELLES**  
BCE : 0850.141.553

Approbation de la candidature de Mr [redacted] jusqu'à la prochaine AGO.

[redacted] comme membre du conseil de copropriété jusqu'à la

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mr [redacted] jusqu'à la prochaine AGO.

[redacted] comme membre du conseil de copropriété jusqu'à la

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mme [redacted] jusqu'à la prochaine AGO.

[redacted] comme membre du conseil de copropriété jusqu'à

- **Décision : POUR à 100 %**

Approbation de la candidature de Mme [redacted] jusqu'à la prochaine AGO.

[redacted] comme membre du conseil de copropriété

- **Décision : POUR à 100 %**

Mme [redacted] faisant pas officiellement partie du conseil de copropriété mais apportent leur soutien au quotidien dans la gestion de la copropriété.

b. du commissaire aux comptes (majorité absolue)

Approbation de la nomination du bureau d'expertise Moreau représenté par Stéphane Moreau.

- **Décision : POUR à 100 %**



**IGS**

**Immo Gestion Syndic**

Avenue de Fré 229 - 1180 Uccle  
Tél : +32 2 385 42 46 mail : [info@igsyndic.be](mailto:info@igsyndic.be)  
IPI : 502.087 web : [www.igsyndic.be](http://www.igsyndic.be)

Association des copropriétaires  
LES FRANCS  
Rue de la Jonchaie 19-23  
B-1040 BRUXELLES  
BCE : 0850.141.553

c. du syndic (majorité absolue)

Approbation du renouvellement du mandat du syndic IGS – Avenue De Fré 229 à 1180 Uccle –  
IPI 502.087 jusqu'à la prochaine AGO.

- **Décision : POUR à 97,52 %**

11) Montant maximum autorisé au syndic pour entreprendre, avec l'accord du conseil de copropriété, des dépenses relevant de l'intérêt général. (majorité des 2/3)

Approbation d'un montant de 10.000,00 euros par an.

- **Décision : POUR à 97,17 %**

12) Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 20h20.  
En vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Président

Secrétaire

**Immo Gestion Syndic sprl**  
Avenue De Fré, 229  
B-1180 Bruxelles  
Tél. : 02 385 42 46  
Numéro BCE : BE0507.740.065  
N° I.P.I. : 502.087

**ACP LES FRANCS (N. Entr. : 0850.141.553)**  
**Rue de la Jonchaie 19-23**  
**1040 Bruxelles**  
**Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 19 Avril 2023**  
**1ère séance**

Suivant la liste de présences signée, l'Assemblée compte :

Copropriétaires <b>présents</b>	56	sur 136	41.18 %	9565.00
Copropriétaires <b>représentés</b>	25	sur 136	18.38 %	4460.00
Copropriétaires <b>absents</b>	55	sur 136	40.44 %	5975.00
<b>Totaux</b>	<b>136</b>	<b>sur 136</b>	<b>100.00 %</b>	<b>20000.000</b>
AG valide en participants		<b>81</b>	59.56 %	
AG valide en quotités		<b>14025.00</b>	70.13 %	

Le 19 Avril 2023 à 18h, les copropriétaires de l'immeuble à se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière adressée par le syndic à tous les copropriétaires.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

**3.b) Approbation des comptes 2020**

<b>3.b) Approbation des comptes 2020</b>	Oui	140.00	1.06 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est rejetée.</b>
	Non	13 030.00	98.94 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 170.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 830.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 3.b) Approbation des comptes 2021

3.b) Approbation des comptes 2021	Oui	140.00	1.06 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est rejetée.</b>
	Non	13 030.00	98.94 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 170.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 830.00	-	
NON	AÉ			
ABSTENTIONS	AN			

### 4.a) Décharge au CC - Mme Alfayate

4.a) Décharge au CC - Mme Alfayate	Oui	12 495.00	96.23 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	490.00	3.77 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 985.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 015.00	-	
NON	AÉ			
ABSTENTIONS	L			

### 4.a) Décharge au CC - Mr Hubert

4.a) Décharge au CC - Mr Hubert	Oui	12 495.00	96.23 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	490.00	3.77 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 985.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 015.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	L			

### 4.a) Décharge au CC - Mr Masson

4.a) Décharge au CC - Mr Masson	Oui	12 495.00	96.23 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	490.00	3.77 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 985.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 015.00	-	
NON	AÉ			
ABSTENTIONS	L			

**4.a) Décharge au CC - Mr Hanoune**

4.a) Décharge au CC - Mr Hanoune	Oui	12 495.00	96.23 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	490.00	3.77 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 985.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 015.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**4.b) Décharge au commissaire aux comptes - Mr Moreau**

4.b) Décharge au commissaire aux comptes - Mr Moreau	Oui	11 660.00	88.64 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	1 495.00	11.36 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 155.00</b>	-	
	Abstention / Absents	1 495.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**4.c) Décharge au syndic - TREVI/OP**

4.c) Décharge au syndic - TREVI/OP	Oui	310.00	2.24 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est rejetée.</b>
	Non	13 545.00	97.76 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 855.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 145.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**4.c) Décharge au syndic - IGS IPI 502.087**

4.c) Décharge au syndic - IGS IPI 502.087	Oui	500.00	3.98 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est rejetée.</b>
	Non	12 060.00	96.02 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 560.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 440.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**5.c) Rénovation des toitures pour un budget de ..... 600.000,00 ..... euros TTC**

5.c) Rénovation des toitures pour un budget de ...600.000,00..... euros TTC	Oui	13 165.00	96.27 %	<b>Majorité des 2/3</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	510.00	3.73 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 675.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 325.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	AS			

**5.c) Mandat au CC pour le choix de l'entreprise**

5.c) Mandat au CC pour le choix de l'entreprise	Oui	12 545.00	94.89 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	675.00	5.11 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 220.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 780.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	A D			

**5.c) Financement des travaux par le fonds de réserve**

5.c) Financement des travaux par le fonds de réserve	Oui	12 530.00	94.89 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	675.00	5.11 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 205.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 795.00	-	
NON	C/			
ABSTENTIONS	A			

**5.d) Réfection des bétons des parkings pour un budget de 250.000,00 euros TTC**

<b>5.d) Réfection des bétons des parkings pour un budget de 250.000,00 euros TTC</b>	Oui	13 195.00	97.49 %	<b>Majorité des 2/3</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	340.00	2.51 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 535.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 465.00	-	
NON	C			
ABSTENTIONS				

**5.d) Mandat au CC pour le choix de l'entreprise**

<b>5.d) Mandat au CC pour le choix de l'entreprise</b>	Oui	13 365.00	96.60 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	470.00	3.40 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 835.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 165.00	-	
NON	la B. 04, l'entreprise de travaux d'entretien et de maintenance			
ABSTENTIONS				

**5.d) Financement des travaux par le fonds de réserve**

<b>5.d) Financement des travaux par le fonds de réserve</b>	Oui	13 510.00	97.55 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	340.00	2.45 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 850.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 150.00	-	
NON	C			
ABSTENTIONS				

**5.e) Cogénération - Accord sur le fait de convertir les travaux d'aménagement initiaux en argent cash**

<b>5.e) Cogénération - Accord sur le fait de convertir les travaux d'aménagement initiaux en argent cash</b>	Oui	13 510.00	98.79 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	165.00	1.21 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 675.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 325.00	-	
NON				
ABSTENTIONS	C			

**5.f) Installation d'un système d'accès par badge pour un budget de 6.400,00 euros TTC**

<b>5.f) Installation d'un système d'accès par badge pour un budget de 6.400,00 euros TTC</b>	Oui	11 025.00	78.67 %	<b>Majorité des 2/3</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	2 990.00	21.33 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>14 015.00</b>	-	
	Abstention / Absents	5 985.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 5.f) Mandat au CC pour le choix de l'entreprise

5.f) Mandat au CC pour le choix de l'entreprise	Oui	11 700.00	85.81 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	1 935.00	14.19 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 635.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 365.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				D -

### 5.f) Financement des travaux par le fonds de réserve

5.f) Financement des travaux par le fonds de réserve	Oui	11 700.00	85.81 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	1 935.00	14.19 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 635.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 365.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				D -

### 5.g) Approbation d'un budget de .....25.000,00.....euros pour les réparations des fissures en façades

5.g) Approbation d'un budget de .....25.000,00.....euros pour les réparations des fissures en façades	Oui	13 485.00	96.15 %	<b>Majorité des 2/3</b>
	Non	540.00	3.85 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>14 025.00</b>	-	
	Abstention / Absents	5 975.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 5.g) Financement des travaux par le fonds de réserve

5.g) Financement des travaux par le fonds de réserve	Oui	13 295.00	96.13 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	535.00	3.87 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 830.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 170.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 5.h) Installation de panneaux photovoltaïques - Accord de principe

5.h) Installation de panneaux photovoltaïques - Accord de principe	Oui	13 410.00	96.58 %	<b>Majorité des 4/5</b>
	Non	475.00	3.42 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 885.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 115.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**5.i) Installation de caméras de surveillance - Accord de principe**

5.i) Installation de caméras de surveillance - Accord de principe	Oui	6 550.00	50.97 %	<b>Majorité des 2/3</b>
	Non	6 300.00	49.03 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 850.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 150.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**6) Budget 2023 : 320.000,00 euros**

6) Budget 2023 : 320.000,00 euros	Oui	13 050.00	97.50 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	335.00	2.50 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 385.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 615.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**7) Approbation d'une augmentation de 70.000,00 euros du fonds de roulement**

7) Approbation d'une augmentation de 70.000,00 euros du fonds de roulement	Oui	12 710.00	92.84 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	980.00	7.16 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 690.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 310.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**7) Approbation d'une alimentation au fonds de réserve de 75.000,00 euros par trimestre**

7) Approbation d'une alimentation au fonds de réserve de 75.000,00 euros par trimestre	Oui	12 580.00	93.92 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	815.00	6.08 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 395.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 605.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 9.b) Mandat au CC pour changer les contrats si nécessaire

<b>9.b) Mandat au CC pour changer les contrats si nécessaire</b>	Oui	12 675.00	93.89 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	825.00	6.11 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 500.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 500.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 10.a) Nomination du CC - Mme AI

<b>10.a) Nomination du CC - Mme Alfayate</b>	Oui	12 840.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 840.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 160.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 10.a) Nomination du CC - Mme

<b>10.a) Nomination du CC - Mme Lamine</b>	Oui	12 840.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 840.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 160.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 10.a) Nomination du CC - Mr

<b>10.a) Nomination du CC - Mr Hubert</b>	Oui	12 665.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 665.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 335.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

### 10.a) Nomination du CC - Mr

<b>10.a) Nomination du CC - Mr Masson</b>	Oui	12 840.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b>
	Non	0.00	0.00 %	<b>La résolution est acceptée.</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 840.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 160.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.a) Nomination du CC - Mr I**

10.a) Nomination du CC - Mr Hanoune	Oui	12 840.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 840.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 160.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.a) Nomination du CC - Mr de t**

10.a) Nomination du CC - Mr de Cockborne	Oui	12 840.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 840.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 160.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.a) Nomination du CC -**

10.a) Nomination du CC - Mr Novak	Oui	12 840.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 840.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 160.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.a) Nomination du CC - .....Mr.....**

10.a) Nomination du CC - .....	Oui	12 825.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 825.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 175.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.a) Nomination du CC - .....Mme.....**

10.a) Nomination du CC - .....	Oui	12 630.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 630.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 370.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.a) Nomination du CC - ....**

10.a) Nomination du CC - .....	Oui	12 630.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>12 630.00</b>	-	
	Abstention / Absents	7 370.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.b) Nomination du commissaire aux comptes - Bureau Moreau (Stéphane Moreau)**

10.b) Nomination du commissaire aux comptes - Bureau Moreau (Stéphane Moreau)	Oui	13 185.00	100.00 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	0.00	0.00 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 185.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 815.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**10.c) Nomination du syndic - IGS SRL IPI 502.087**

10.c) Nomination du syndic - IGS SRL IPI 502.087	Oui	13 185.00	97.52 %	<b>Majorité absolue</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	335.00	2.48 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>13 520.00</b>	-	
	Abstention / Absents	6 480.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				

**11) Approbation d'un montant de .....10.000,00..... euros**

11) Approbation d'un montant de .....10.000,00.. euros	Oui	11 520.00	97.17 %	<b>Majorité des 2/3</b> <b>La résolution est acceptée.</b>
	Non	335.00	2.83 %	
	<b>Voix exprimées</b>	<b>11 855.00</b>	-	
	Abstention / Absents	8 145.00	-	
NON				
ABSTENTIONS				